

A B EURL GRENIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : Marcilleux
42560 MAROLS

PROCES-VERBAL NOMMANT LE PREMIER GERANT

Le soussigné **Monsieur Alain GRENIER**, demeurant Marcilleux, 42560 MAROLS,

Agissant en qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée A B. EURL GRENIER,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date à MAROLS, du 25 mai 2010, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme **Monsieur Alain GRENIER**, demeurant Marcilleux – 42560 MAROLS aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Alain GRENIER dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Alain GRENIER accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MAROLS
Le 25 mai 2010

Monsieur Alain GRENIER

